

CONTRAT DE VILLE 2022 DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE (Contexte crise sanitaire COVID 19)

FICHES TECHNIQUES : LES ACTIONS ATTENDUES DU CONTRAT DE VILLE 2022

ATTRACTIVITÉ / VALORISATION – DÉVELOPPEMENT DURABLE des TERRITOIRES – CADRE DE VIE – ACTIVITÉS – EMPLOIS

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
Social / Lien social	Priorité 1 - Organiser des visites chez l'habitant et maraudes sur les quartiers pour opérer un premier diagnostic-réponses en direction des personnes isolées notamment les séniors, ...	- Passer dans les ruelles de quartiers et aller au-devant des personnes isolées dans leur logement, ou sur l'espace public - Assurer un contact récurrent, repérer les personnes isolées, identifier les problématiques, apporter des premières informations, faire des remontées d'informations au CCAS, mobiliser les partenaires sociaux et les réseaux du	1	- l'opérateur doit être capable dans le cadre du pilotage opérationnel d'organiser des visites et maraudes récurrentes par quartier prioritaire en direction des séniors, des personnes isolées, personnes sortant de l'hôpital, personnes porteuses de handicaps, personnes en errance, personnes ayant récemment perdu un proche, ... - les personnes encadrant les maraudes doivent être qualifiées	- Quartiers prioritaires ayant des topographies ou une organisation urbaine contraignante pour l'accès ou passages fréquents du voisinage ex : Trénelle citron, Bo Kannal, Terres Sainville, Volga Plage, Berges de Briand, Morne	- nombre de bénévoles mobilisés, nombre de participants aux maraudes, nombre de personnes suivies, nombre d'actions de soutien réalisées, nombre d'interventions de partenaires sociaux déclenchées, nombre de personnes inscrites au fichier national de recensement des personnes vulnérables, ...	Directeur du CCAS : raphaël.larcher@fort-de-France.fr / 0696 73 43 58 Directeur du CCAS :

		secteur de la précarité - Apporter les premières aides alimentaires, permettre les démarches administratives, le rapprochement vers les services de premières nécessités, petites interventions, ... - prendre appui sur le CCAS, les collectifs et instances participatives de quartiers (Conseil foyalais, Conseil citoyen, collectifs habitants ou associatifs...)			Abélard, Bo Kannal, ...		raphaël.larcher@fort-de-France.fr / 0696 73 43 58
Lien social	Priorité 2 - Proposer des animations adaptées de proximité aux « séniors » permettant de conserver le lien social, administratif et intergénérationnel	- Mobiliser les acteurs associatifs, des institutions compétentes, les équipements municipaux de proximité - Former les seniors à l'utilisation des outils numériques permettant l'accès aux plateformes de soins	- plusieurs	l'opérateur doit être capable de proposer des animations thématiques adaptées aux séniors, permettant de préserver le lien social, administratif et intergénérationnel (activités santé, culturelle, sportive de loisirs, numérique, ...)	- Tous les quartiers prioritaires	- nombre et qualité des actions, - nombre de participants et de partenariats réalisés	

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
Attractivité du territoire	Priorité 3 - Mettre en œuvre des opérations d'animation commerciale sur le centre-ville foyalais et des marchés de proximité sur les quartiers prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de foires, braderies, de journées d'animations thématiques, d'espaces de démonstration et de ventes innovants - piétonisation , ... - lien avec le Conseil foyalais, le conseil citoyen, l'Association FCM (Fort-de-France Coeur de Martinique, le PACV (Programme d'Action Coeur de Ville), le Town manager, ... 	- plusieurs	<ul style="list-style-type: none"> - être en capacité d'organiser des animations commerciales récurrentes sur le Centre-ville et une programmation itinérante de marchés de proximité avec des thématiques fédérant les habitants 	- Centre-ville et tous quartiers	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions, - nombre de participants - appréciation qualitative des commerçants 	Manager du Centre Ville : ludmilla.burgo@fortdefrance.fr / 0696 82 48 98
Cadre de vie	Priorité 4 - Organiser des interventions ponctuelles de nettoyage, de valorisation de délaissés urbains ainsi que de sensibilisation au tri des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation et appui des services CACEM, des services municipaux du Cadre de vie, du développement durable, ... - mise en place d'actions de sensibilisations au tri, à la gestion des déchets 	1	<ul style="list-style-type: none"> - être en capacité d'opérer une valorisation de délaissés urbains avec ses moyens propres mais aussi en mobilisant des bénévoles, des partenaires institutionnels - organiser des interventions directes ou des koudmen afin d'assurer un nettoyage et une valorisation tel que l'embellissement, le fleurissement, le verdissement 	- Tous les quartiers prioritaires sauf le Centre Ville	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites valorisés - nombre d'interventions - nombre d'embellissements, de fleurissements, de verdissements réalisés 	
	Priorité 5 - Organiser et accompagner des projets de jardins	<ul style="list-style-type: none"> - Appui des projets de jardins partagés, jaden lanmou, ... - en lien avec le réseau des jardins partagés de la ville - faire le lien avec les 	- plusieurs	<ul style="list-style-type: none"> - être en capacité d'accompagner les initiatives citoyennes, associatives, les Conseils citoyens et les Conseils foyalais, sur des projets de jardins partagés 	- Tous les quartiers prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jardins accompagnés - nombre de bénévoles formés - nombre de réunions ou de conférence de qualification collective, 	

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
Cadre de vie	partagés sur les quartiers prioritaires de la ville en promouvant les gestes écologiques (compostage, ...) et le « bien manger »	Référents des Cités Educatives et du CLS/ASV notamment, pour intéresser leurs publics au concept de jardins partagés, aux gestes écologiques et au « bien manger »		- être en capacité d'assurer la qualification et le suivi		...	
	Priorité 06 - Accompagner les démarches d'amélioration des équipements de proximité répondant à des besoins collectifs par des petites interventions et travaux	- Mobilisation des financements et mécènes - mobiliser des bénévoles	- plusieurs	- Être en capacité de faire des petites interventions de travaux et d'aménagement sur des équipements publics de proximité	- Tous les quartiers prioritaires (Tiers Lieux, maisons de quartier, centres culturels, mobilier de loisirs, écoles)	- nombre d'intervention et travaux, nombre d'équipements rénové	

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
- Améliorer durablement l'attractivité du centre-ville	1 - Mettre en valeur le patrimoine du centre-ville : habitats – commerces-sites remarquables – curiosité	1 - Accompagnement des activités commerciales et artisanales en perte de vitesse (situation renforcée par la crise sanitaire), par des actions cibles : communication, signalétique adaptée et innovante, mise à l'honneur des commerces et habitats anciens (conserver la mémoire) , soutien aux initiatives visant à développer e-Commerce, ...	- plusieurs	- voir annexes	- Centre ville	- à définir par le porteur de projet	Manager du Centre Ville : ludmilla.burgo@fortdefrance.fr / 0696 82 48 98
	2 - Encourager l'innovation en faveur du développement commercial et en réponse à la crise sanitaire	2 - Participation à la rénovation du centre-ville en faisant appel au secteur de l'économie sociale et solidaire : aide aux chantiers, opérations de proximité (petits travaux de confort routier et d'embellissement)					
- Fortifier le développement local des quartiers prioritaires /	- Accompagner les activités de proximité qui favorisent un développement durable des territoires	- Aide aux commerces et services de proximité, à l'artisanat, à la culture et toutes activités innovantes – soutien aux systèmes d'échanges, aux foires et marchés valorisant les produits locaux et du terroir, aux actions favorisant les circuits courts, le recyclage – valorisation des potentialités des quartiers prioritaires (savoirs-faire des habitants, ressources naturelles, sites d'intérêts, ...)	- plusieurs	- voir annexes	- tous les quartiers prioritaires	- à définir par le porteur de projet	Manager du Centre Ville : ludmilla.burgo@fortdefrance.fr / 0696 82 48 98

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)
- Développer la culture du risque et la résilience de proximité en cas d'évènements majeurs	- Développer la capacité d'agir des habitants pour eux et pour leur quartier lors d'évènements majeurs / promouvoir une culture du risque (phénomènes cycloniques, séisme, éruption volcanique, crise sanitaire, tsunami, sécheresse, inondations, risques agro industriels et chimique, glissements de terrain, ...) / renforcer la résilience des habitants dans leurs quartiers / sécurisation et protection des biens (assurance, aménagement, ...)	- préparation/prévision /prévention, information (kit de sécurité, kit cyclonique, procédures à suivre, exercices de simulation, ...) - organisation des secours en s'appuyant sur les ressources du quartier (recensement des moyens mobilisables sur le quartier : outils et engins de déblaiement, .../recensement des personnes ressources : psychologues, soignants, membres de la sécurité civile, ...) - aide au recensement périodique et localisation des personnes vulnérables du quartier - promotion des gestes de premiers secours	- plusieurs	- voir annexes	- quartiers prioritaires en aléas forts	- à définir par le porteur de projet

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
Auto réhabilitation	Priorité 7 - Organiser et piloter la mise en place d'initiatives d'auto-réhabilitation de l'habitat individuel dégradé	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'information sur les dispositifs, financements, conditions juridiques et sociales - mobilisation des opérateurs sociaux, des financeurs 	- plusieurs	- être en capacité de mobiliser des opérateurs sociaux, des ressources du quartier et des financements adaptés afin de faire des petites interventions d'urgence sur le bâti dégradé dans les quartiers prioritaires en fonction de critères sociaux des familles ainsi que des démolitions d'habitat abandonné et très dégradé	- tous les quartiers prioritaires	- Nombre de familles accompagnées, nombre d'interventions d'urgence réalisées	
- Valoriser l'histoire et la mémoire collective des quartiers prioritaires	- Organiser une démarche sur la mémoire des quartiers prioritaires : « Lyannaj des quartiers foyalais »	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une conférence par quartier prioritaire sur l'histoire et la mémoire du quartier - organisation d'un temps fort en forme de village permettant de mettre en valeur les quartiers à travers la diffusion de films, d'exposition de photos, de témoignages, d'interventions artistiques, historiques, ... - formalisation de l'Histoire des quartiers prioritaires par un document commun à tous les quartiers prioritaires (les grandes lignes d'évolution, les personnalités, et documents d'archives de chaque quartier jusqu'à aujourd'hui, les grandes anecdotes, les grands événements, ...) - mobilisation de tous les types de productions possibles : films, expositions, livres, photos, numérique, reconstitution, ...) 	1	- voir annexes	- tous les quartiers prioritaires	- à définir par le porteur de projet	Cheffe de Service Développement Local et Activités de proximité : france-line.labeau@fortdefrance.fr / 0696 41 04 93

ÉDUCATION – INSERTION – JEUNESSE – FAMILLE – RÉUSSITE

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
Jeunesse	<p>Priorité 8 – Développer un programme d'actions inclusives multifformes (sociales, culturelles, sportives, numériques, de loisirs, ...) répondant aux attentes/besoins des jeunes jusqu'à 30 ans, en privilégiant et en incitant à la co construction, la co production et la stratégie « d'aller vers »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - co construire et co produire une offre numérique d'information pratique, à destination des jeunes sur des thématiques choisies par eux - inciter la diffusion d'information prévention santé auprès des jeunes par de jeunes étudiants en fin de parcours de formation santé et para médicale (actions validantes du cursus de l'étudiant) - accompagner les jeunes publics sur la création de parcours sportif/santé « jeunesse » - élargir l'horizon des jeunes en accompagnant ceux qui le souhaite vers une mobilité Européenne ou internationale prenant son sens dans un parcours de formation et un projet professionnel bien cadré, ancré dans le territoire Foyalais/Martiniquais - soutenir/développer des initiatives innovantes, (courses à pied « fun », accompagnement au lancement dans l'activité, de jeunes auto entrepreneurs par la création d'une centrale de prêt et de location de matériel, ...) - rapprocher les jeunes les plus éloignés, de l'art et de la Culture (promotion du pas Culture, expositions d'oeuvres d'art dans les établissements scolaires, ...) 	- plusieurs	<ul style="list-style-type: none"> - être en capacité d' « aller vers » les jeunes les plus éloignés - être en capacité de fédérer 	- tous les quartiers prioritaires	- nombre de projets co construits ou co produits avec de jeunes publics	Coordination jeunesse pour la ville de Fort-de-France : yannis.rosamond@fortdefrance.fr / 0696 26 46 63

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
- Insertion	Priorité 9 - Mobiliser des personnes en Contrat PEC, par des actions « supports » répondant à des besoins identifiés et permettant le portage de ce type de contrat	- Programme d'actions - mobilisation de personnes en contrat PEC - démarches administratives et démarches d'accompagnement	- plusieurs	- être en capacité d'organiser des programmes d'actions d'utilité sociale pouvant mobiliser des personnes en contrats PEC - et des démarches administratives et d'accompagnement	- tous les quartiers prioritaires	- Nombre et qualité des actions - nombre de Personnes en Contrat PEC	Chef de Service Insertion :daniel.kichenassamy@fortdefrance.fr / 0696 39 95 71
	- Agir pour une insertion durable / encourager les logiques de parcours / Agir en faveur d'une meilleure coordination : activités - emplois – formation	- Accompagner les structures de l'économie sociale et solidaire sur des projets qui répondent à de vrais besoins : 1- Soutien aux ACI, aux actions et opérations d'insertion qui permettent de remettre en activité et de former sur de vrais métiers - donner l'opportunité aux publics en insertion d'enrichir leur parcours de formation/d'insertion par une mobilité Européenne et internationale 2 - Soutien aux actions favorisant le renforcement des parcours, Soutien aux actions faisant de la qualité un outil au service du développement durable 3 - Accompagnement des projets ayant pour objet la sortie d'activités informelles et la création de micro activités	- plusieurs	- voir annexes	- tous les quartiers	- nombre de publics remis en activité	Chef de Service Insertion :daniel.kichenassamy@fortdefrance.fr / 0696 39 95 71
- Insertion	Priorité 10 - Organiser des Actions Emploi/insertion, des actions	- 1 temps fort avec une récurrence sur chaque quartier prioritaire - identification des demandeurs d'emploi / d'invisibles / d'inscrits à la Mission locale et à Pôle Emploi	1	- être en capacité d'organiser en proximité des temps d'information sur les dispositifs et des	- tous les quartiers prioritaires	- nombre total de temps forts réalisés sur les quartiers - nombre de participants - qualité des intervenants,	Chef de Service Insertion :daniel.kichenassamy@fortdefrance.fr /

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
	d'informations et de mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les employeurs/organismes de formation			temps de mise en relation employeur/demandeurs d'emplois, - être en capacité d'organiser des ateliers CV, d'entretien, d'estime de soi, de développement personnel,	0696 39 95 71

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
- Lutter contre le décrochage scolaire - agir pour la réussite éducative	- Maintenir en la renforçant, une offre extrascolaire d'apprentissage ainsi qu'une offre de loisirs (sports, culture, découverte du patrimoine ...) , et privilégier son accès aux publics cibles - faire découvrir et initier aux métiers notamment manuels et de l'artisanat	1 - Donner goût aux apprentissages	- plusieurs	- dossier complet (pièces à fournir) - sollicitation formalisée des organismes de Droit commun	- tous les quartiers prioritaires	- à définir par le porteur de projet	Directrice des Politiques Educatives : marie-line.laupa@fortdefrance.fr / 0696 88 00 36
		2 – Soutien aux actions d'éducation artistique et culturelle					
		3 - Faire découvrir et initier les jeunes scolaires aux métiers manuels et de l'artisanat					
		4 - Agir en prévention du décrochage scolaire en améliorant la qualité de l'offre éducative dans les QPV					
		5 - Faire une place aux jeunes dans la vie du quartier et les rendre acteurs de leurs projets					
		6 - Favoriser les orientations vers les structures dédiées à la parentalité					
		7 – Proposer des actions de soutien à la parentalité concrètes et adaptées à la réalité des quartiers prioritaires					

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
- Soutenir la parentalité et la grand parentalité au coeur des quartiers	Priorité 11- Accompagner vers une parentalité / une grand-parentalité consciente et bien traitante au sein des quartiers – Soutenir l'exercice des compétences parentales et grand-parentales	<ul style="list-style-type: none"> - en cohérence et en complémentarité avec les dispositifs inter-institutionnels déjà déployés, le CLAS et le PRE, REAAP : - renforcement d'actions portant sur le développement d'activités parents-enfants en s'appuyant fortement notamment sur le sport et la culture ainsi que sur les loisirs pour le publics les plus éloignés - renforcement d'actions d'accompagnement spécifiques adaptées à la question de la violence dans la cellule intra familiale et dans le milieu scolaire, auprès de publics (parents et d'enfants) pour lesquels ce comportement a déjà été identifié - développement d'actions spécifiques à destination des parents d'origine étrangère - accompagnement des parents de filles plus particulièrement, sur la question de la puberté, des protections hygiéniques / lutter contre la précarité menstruelle, ...), dès le primaire 	- plusieurs	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à toucher les publics et à mettre en lien les interventions - cohérence et complémentarité avec les dispositifs inter-institutionnels déjà déployés - respect des places, statuts et rôles de chacun (parents, grands-parents, professionnels, bénévoles, ...) - compétences spécifiques du porteur dans le domaine de la parentalité - diversité des activités parents-enfants 	- tous les quartiers prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - nombre et diversité des activités parents-enfants - nombre de participants aux activités - nombre d'incidents de comportements des publics suivi 	Directrice des Politiques Educatives : marie-line.laupa@fortdefrance.fr / 0696 88 00 36

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
		<ul style="list-style-type: none"> - accompagnement à une parentalité numérique (surexposition, utilisation abusive ou inappropriée des écrans, ...) - discours adapté (respect discours valeurs de la République) 					

SANTÉ – SOLIDARITÉ – LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
Santé et prévention en proximité	Priorité 12 - Organiser des permanences et actions de proximité relatives à la santé : « point info santé de proximité » pour promouvoir des comportements favorables à la santé et faciliter l'accès aux soins et au dépistage pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Activités d'informations et de mise en relation avec les professionnels - programme d'actions de prévention santé (conférences thématiques ou ateliers d'information, de dépistage, et de médiation) en prenant appui notamment sur les professionnels de santé et les dispositifs existants : - encourager les supports et outils de communication accessibles au plus grand nombre - Proposer des actions de types « parcours santé » - Promouvoir une 	- plusieurs	<ul style="list-style-type: none"> - être en capacité d'informer sur les démarches médicales, facilitatrice du lien avec les professionnels de santé, et de proposer une programmation d'actions de prévention adaptée en proximité 	-tous les quartiers prioritaires et notamment ceux ayant une topographie rendant difficile l'accessibilité (Trénelle Citron, Berges de Briand, Volga Plage, Morne Abélard, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'actions d'informations - qualité des intervenants - nombre de partenariats établi - nombre de participants 	Coordinatrice du Contrat Local de Santé / Atelier Santé Ville :audrey.jean-jacques@fortdefrance.fr / 0696 06 32 78

		alimentation locale saine, équilibrée et la pratique d'activités sport-santé pour tous les publics					
Ecoute, soutien et orientation psychologique	- créer une cellule d'écoute et soutien psychologique au bénéfice des habitants des QPV, mobilisable suite à des évènements traumatiques (violences urbaines, homicides dans le voisinage, ...)	- mise en place du partenariat (psychologues, psychiatres, ...) - création numéro vert avec plages horaires adéquates - formation des bénévoles par des professionnels et des bénévoles formés - écoute active pour une pré évaluation des demandes et une orientation - faire le lien avec les dispositifs de soutien psychologiques déjà existants	1	- voir annexes	- tous les quartiers prioritaires	- à définir par le porteur de projet	Coordinatrice du Contrat Local de Santé / Atelier Santé Ville :audrey.jean-jacques@fortdefrance.fr / 0696 06 32 78

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
Conduites additives	- Prévenir les situations de crise	1 - Soutenir les actions d'information, de repérage, de prise en charge précoce	1	- voir annexes	- tous les quartiers prioritaires	- à définir par le porteur de projets	Directrice Sécurité et Tranquillité Publique : julie.pluton@fortdefrance.fr / 0696 60 52 42 - 05 96 59 43
		2 - Accompagner les publics vulnérables et leur famille à faire face au mieux aux situations de crise					
Santé mentale	- Promouvoir la santé mentale	1- Favoriser l'émergence de projets coconstruits et renforcer le maillage des acteurs	-1	- voir annexes	- tous les quartiers prioritaires	- à définir par le porteur de projets	Coordinatrice du Contrat Local de Santé / Atelier Santé Ville :audrey.jean-jacques@fortdefrance.fr / 0696 06 32 78
		2 – Soutenir l'organisation de rencontres avec la population afin de faire connaître les troubles psychiques et psychiatriques, les recours possibles et éviter les stigmatisations					
		3- Mobiliser les partenaires pour réaliser des actions autour de la santé mentale notamment en matière de gestion de crise.					
Errance	- Travailler sur la prévention en direction des publics fragiles, susceptibles de basculer en errance	- Proposer des outils permettant aux familles en difficulté de bénéficier d'un soutien, d'un accompagnement afin de prévenir l'errance	- plusieurs	- voir annexes	- tous les quartiers prioritaires	- à définir par le porteur de projets	

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET CITOYENNETÉ

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
- Valeur de la République / Vivre ensemble	Priorité 13 - Relancer la démarche « Déconstruction du modèle Bad boy/girl » sur les quartiers prioritaires	- mobilisation d'intervenants spécialisés et des messages de prévention, addictions, violences, discriminations, égalité femmes/hommes - communication digitale adaptée - veiller au respect des valeurs de la République à travers le discours des intervenants	- plusieurs	- Être en capacité de proposer l'animation de temps de prévention (ateliers, conférence, rendez-vous, concert, animations,) sur les quartiers prioritaires et les espaces publics ; la déconstruction des images et messages présents dans les clips et les films	- tous les quartiers prioritaire	- nombre de temps de prévention, nombre de participants, qualité des intervenants	Directrice Sécurité et Tranquillité Publique : julie.pluton@fortde france.fr / 0696 60 52 42 - 05 96 59 43

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)	Coordonnateur Référent Ville
Citoyenneté et Engagement	1 – Soutenir la vie citoyenne - Appuyer les initiatives pour l'engagement citoyen notamment des jeunes	1 - Soutenir les initiatives traduisant une démocratie participative active, favorisant l'exercice de la citoyenneté	1	- voir annexes	- tous les quartiers prioritaires	- à définir par le porteur de projet	
		2 - Faire des habitants des acteurs de leur sécurité et de la sécurité de l'autre : voisins vigilants -grands frères - femmes relais- -café des parents - groupes de paroles					
	2 - Conforter la mobilisation collective autour de la gestion de la sécurité et de la prévention de la délinquance pour préserver le vivre ensemble	1 - Réaliser des actions innovantes véhiculant des messages sur la prévention des risques : hyper sexualisation, alcool, racket, armes, drogue, bandes, prostitution, sécurité routière, ..	- plusieurs	- voir annexes	- tous les quartiers prioritaires	- à définir par le porteur de projet	Directrice Sécurité et Tranquillité Publique : julie.pluton@fortdefrance.fr / 0696 60 52 42 - 05 96 59 43
		2 - Refuser la banalisation des violences faites aux femmes y compris les violences intrafamiliales : actions au cœur des quartiers.					
		3 - Poursuivre l'accompagnement des sortants de prison en faveur de leur inclusion					
		4 - Prévention de la délinquance juvénile, des jeunes majeurs et des publics en difficultés					
		5 - Favoriser la tranquillité publique, promouvoir la citoyenneté et le bien vivre ensemble					

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS/ INGENIERIE DE PROJETS

Axes	Objectifs	Précisions / Méthodologie	Nombre de porteurs à retenir	Critères de sélection du dossier	Quartiers prioritaires ciblés	Indicateurs (quantitatifs, qualitatifs de suivi / d'évaluation)
- Accompagnement des associations	Priorité 14 - Accompagner la vie associative et le montage de projets sur les quartiers prioritaires	- Participer à la recherche de partenariat - aider au montage de dossiers de financement	1	- être en capacité d'accompagner à la création et à la structuration associative	- tous les quartiers prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de porteurs de projets accompagnés - nombre de dossiers montés - ,qualité des intervenants